

L'association **ADALEA** recrute sur le **POLE ACCUEIL ECOUTE ET VEILLE SOCIALE** et dans le cadre du **Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)** :

Un·e chargé·e de mission

Contexte :

Le **SIAO** est un dispositif organisé à l'échelle départementale en lien avec les partenaires locaux. Il a pour finalité l'amélioration de l'orientation et de la prise en charge des personnes sans abri ou risquant de l'être et la construction des parcours d'insertion adaptés pour les conduire vers l'autonomie, en tenant compte des besoins des personnes.

En référence à la loi ALUR N° 2014-366 du 24 mars 2014, « *le SIAO doit veiller à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique des personnes ou familles [...]* ». La loi Alur conforte également le rôle du SIAO en tant que « garant de parcours » des ménages, puisqu'il doit participer au « suivi du parcours des personnes ou familles... prises en charge, jusqu'à la stabilisation de leur situation ». Le plan quinquennal pour le logement d'abord et l'instruction du 31 mars 2022 réaffirment l'importance des missions des SIAO. C'est précisément dans le cadre du développement du cadre d'intervention du SIAO et d'un surplus d'activité qu'ADALEA recrute un(e) chargé(e) de mission.

Mission principale:

Contribuer à l'élaboration d'un cadre d'intervention garant du parcours des ménages de la rue au logement et poursuivre le développement des feuilles de route du SIAO (volet santé/ volet articulation avec le Conseil Départemental) :

- Accompagner les acteurs du SIAO dans l'évolution d'un cadre d'intervention garant du parcours des ménages de la rue au logement (appropriation et formalisation)
- Animer des groupes de travail,
- Formaliser la coordination des acteurs tout en favorisant et entretenant le partenariat d'action et le travail en réseau,
- Œuvrer à la réalisation du plan d'action du SIAO
- Contribuer à la réflexion collective sur les projets en cours au niveau du service et de l'association

Profil :

- Bonne connaissance du travail social, des publics concernés,
- Bonne connaissance des structures sociales, sanitaires et médico-sociales
- Formation à la méthodologie de projet / ingénierie
- Capacités relationnelles et d'animation de réunion
- Expérience dans l'animation de réseau
- Capacités rédactionnelles et de synthèse
- Autonomie
- Permis B

Conditions :

CDD de 10 mois jusqu'au 30/09/2023 à 80% (28 heures hebdomadaires) – Statut Cadre

Poste à pourvoir au plus vite

Lieu de travail : Poste basé à Saint-Brieuc, déplacements à prévoir sur l'ensemble du département

Salaires en application des accords NEXEM Salaire soit groupe 6 salaire débutant : 2202.79 euros bruts à 0,8 ETP

Candidature à adresser **avant le 28 novembre 2022** à :
ADALEA
recrutement@adalea.fr